

## **Déclaration liminaire CHSCT DASCOS du 11 octobre 2018**

Monsieur le Président,

Madame la Directrice,

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord la CFDT salue le travail présenté par le BCTRS. Les documents étant très complets.

**Notre intervention se porte aujourd'hui sur trois sujets, le 1<sup>er</sup> s'appuyant sur les témoignages d'un certain nombre d'ASEM et d'ATE.**

En effet, la CFDT a été alertée à de nombreuses reprises sur une problématique de relations avec les collègues d'Education Nationale. Je cite :

« Le professeur des écoles avec qui je travaille n'a pas voulu que je fasse une proposition par rapport à un enfant en disant : Vous, vous n'êtes qu'un balai ! »

Dans un autre établissement (Ecole maternelle) 18e :

« On m'interdit de faire les TAP dans la salle de classe fermée à clef, c'est interdit pour moi par la professeure des écoles, je dois me débrouiller à le faire dans le dortoir » Quid des questions d'hygiène ?



Ailleurs (maternelle) 19<sup>e</sup>

« Une chargée de coordination m'a dit que ce n'était pas grave que les toilettes ne soient nettoyées qu'une fois par jour, le plus important c'est l'accompagnement dans la classe.»

Ou encore,

Autre maternelle (15<sup>e</sup>)

« L'enseignant refuse que je remette en ordre une partie de la classe pendant que les enfants sont dans l'espace de regroupement en me disant « Vous devez rester assise là pour surveiller les enfants des fois qu'il y en ait un qui bouge.»

Autre questionnement : « Je suis gardienne dans 19<sup>e</sup> je suis obligée de laisser entrer dans l'école une professeure à 7h le matin avant que je n'ai eu le temps de sécuriser l'établissement. A mes questions sur le sujet, le chef de pôle RH de la CASPE a répondu qu'étant donné que c'est un agent il peut rentrer. Pour moi, il est agent de l'Education Nationale pas de la Ville s'il y a un accident vu que je ne peux sécuriser avant son arrivée qui en portera la responsabilité ? »

Tous ces témoignages font ressortir un manque total de respect non seulement des fiches de poste des agents DASCO par les fonctionnaires de l'Education nationale, qui usent et abusent de leur position mais avant tout des agents. Une quantité importante de ce genre de témoignage affluent dans notre syndicat. Nous nous trouvons devant des agents découragés, déprimés, qui réfléchissent à quitter la DASCO car trop mal considérés. Nous le



savons certains agents ASEM et ATE sont maltraités et la CFDT n'a eu de cesse depuis des années de signaler ces dysfonctionnements qui au final sont la cause de RPS.

Monsieur le Président, la CFDT vous demande d'agir pour qu'une fois pour toutes, les agents de l'Education Nationale, directeurs (trices), professeurs se comportent de manière respectueuse envers le personnel de la DASCO qui collabore aux tâches éducatives, pédagogiques, ainsi que celles et ceux qui assurent l'hygiène et la sécurité tout au long de la journée.

## **2eme point**

Il nous parait important de soulever l'accident grave survenu hier dans l'école maternelle Plaine grand-Champs 20<sup>e</sup> (porte tombée sur des enfants). Apparemment alertée par le chef d'établissement fin aout, l'administration n'a pas mis tout en œuvre pour qu'un tel accident ne survienne. Rappelons qu'il aurait pu être bien plus grave.

La CFDT s'interroge sur l'intervention urgente qu'il aurait fallu faire et qui ne l'a pas été... Est-ce seulement une affaire d'argent et de devis ? La sécurité des enfants qui est primordiale a été bafouée, mise au second plan.

Monsieur le Président, vous parlez de défaillance dans la presse, vous expliquez que cette porte n'avait pas été signalée comme risquant à tout moment de tomber sinon elle aurait été bien entendu bloquée, mais recensée comme devant faire l'objet d'une sécurisation et de travaux.



La question de la CFDT : Une porte qui tombe juste à la pression d'un enfant de 3/5 ans doit être certainement déjà bien endommagée et ce depuis un temps certain. Comme en est-on arrivé là ? Visite de sécurité bâimentaire, CHSCT, réseau d'information entre le chef d'établissement et la CASPE jusqu'au central.

Comment la DASCO s'assure-t-elle de la traçabilité et du suivi des informations de sécurité bâimentaire lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans le registre d'hygiène et de sécurité ?

La sécurité des enfants est importante, celle des adultes qui fréquentent l'école aussi, comme le personnel DASCO, Education Nationale et les usagers.

### **3<sup>e</sup> et dernier point**

Un viol dans une école maternelle du XIII<sup>e</sup> s'est produit mi-septembre.

La CFDT s'interroge sur cet acte grave commis par des enfants très jeunes, et se questionne sur la surveillance lors des temps scolaires. Il est de notoriété publique que les professeurs des écoles sont souvent absents de la cour des écoles à l'heure de la récréation. La CFDT est indignée par le fait que la direction de l'établissement ait déconseillé aux parents de l'enfant agressée de porter plainte. Il est notifié dans l'article du Parisien que les faits se seraient produits à deux reprises dans l'année. On hallucine !!! Cette surveillance plus que défaillante aurait cloué au pilori les



agents de la DASCO si ces actes s'étaient produits sur du temps extra-scolaire.

Ceci démontre bien ce que vous transmet la CFDT en début de déclaration qu'il y a de réels dysfonctionnements au sein des équipes éducatives, et qu'un cadrage doit être fait rapidement, que la Ville de Paris rencontre des cadres de l'Education Nationale pour remettre tout ça d'équerre .

**Monsieur le Président, pourquoi une différence de traitement aussi grande entre les personnels DASCO et ceux de l'Education Nationale ? Ce déni de responsabilités envers les enfants dont ils ont la charge est bien réel, ce qui n'est pas le cas chez les agents, ASEM, ATE et équipe d'animation. Aussi, il serait bien de leur montrer de la considération.**

**La CFDT attend vos réponses, merci de votre attention.**

